LINEDATA SERVICES

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au Capital de 11.024.853 euros Siège Social 19, rue d'Orléans - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE 414 945 089 RCS NANTERRE

Liste des conventions courantes de l'exercice 2010

- 1 Convention de pool de trésorerie Groupe ; adhésion des sociétés suivantes :
 - Linedata Services Leasing & Credit
 - Linedata Services Asset Management
 - Linedata Services (UK) Ltd
 - Linedata Services (BFT) Ltd
 - Linedata Services Luxembourg
 - Global Investment Systems (Ireland) Limited
 - Linedata Services Tunisie
 - Linedata Services Inc.
 - LD Services Inc
 - Linedata Services (BFT) Inc
 - Linedata Technologies Tunisie
- 2 Refacturation des Management Fees 2010.
- Refacturation aux sociétés du Groupe, notamment Linedata Services Leasing & Credit et Linedata Services Asset Management, de dépenses engagées pour leur compte dans le cadre de contrats groupe souscrits par Linedata Services pour le compte de ses filiales.
- 4 Reversement à Linedata Services Leasing & Credit et Linedata Services Asset Management de règlements clients arrivés par confusion du client sur les comptes de Linedata Services.
- Versement par Linedata Services Leasing & Credit et Linedata Services Asset Management à Linedata Services du montant de l'abondement sur versements volontaires au Plan d'Epargne Groupe effectués par les salariés des filiales (Linedata Services reversant globalement sur le Plan d'Epargne Groupe les versements volontaires et l'abondement pour les salariés de toutes les sociétés concernées).
- Dans le cadre de l'accord de participation UES conclu entre Linedata Services et Linedata Services Leasing & Credit, Linedata Services Leasing & Credit et Linedata Services Asset Management ont pris en charge la CSG/CRDS correspondant à leur quote-part de participation 2009, cette quote-part ayant été acquittée directement par Linedata Services.
- Conventions d'intégration fiscale entre Linedata Services société mère et respectivement Linedata Services Leasing & Credit et Linedata Services Asset Management, entrée en vigueur pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2007 pour une durée de 5 ans. Chacune des filiales contribue pour une somme égale à celle qui aurait grevé son impôt et/ou sa plus-value à long terme si elle était imposable séparément.